




Ce document a été numérisé par le CRDP  
d'Alsace pour la Base Nationale des Sujets  
d'Examens de l'enseignement  
professionnel

<b>BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES</b> Maintenance des Produits et des Equipements Industriels Session 2011	<b>Epreuve Pratique EP2 -A</b>		 REPUBLIQUE FRANÇAISE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
	<b>Préparation de son intervention mécanique (Coef : 3 durée 2h)</b>		

Nom :		Date :		Heure début	
Prénom :				Heure de fin	
Désignation du système support	PALETTICC	RAVOUX			
	MULTITEC				

**FICHE D'EVALUATION**

	Compétences	Résultats attendus:	Positionnement				Barème / pts
			--	-	+	++	
Préparation de son intervention mécanique (Coefficient : 3)	<b>CP1.1 : COLLECTER DES INFORMATIONS, EXPLOITER DES DOCUMENTS</b>		0%	33%	66%	100%	
	Prendre en compte et s'approprier un bon de travail, une consigne, une demande déclenchant une intervention.	Les éléments techniques du bon, de la consigne, de la demande sont interprétés sans déformation.					0,5
	Questionner la hiérarchie, les membres de l'équipe de maintenance, l'exploitant du bien, pour obtenir les informations utiles à l'intervention.	Les questions posées sont pertinentes par rapport à la problématique de maintenance. Les réponses retenues sont cohérentes avec la problématique.					
	Collecter sur le bien les informations (grandeurs, états, messages...), les anomalies (bruit, vibration, odeur...).	Toutes les informations sont collectées.					
	Extraire des documents et ressources informationnelles, les informations techniques (grandeurs, dérives...) utiles à l'intervention.	Les informations techniques retenues sont pertinentes et exploitables en vue de l'intervention à réaliser.					2,5
	<b>S/Total évaluation CP1.1</b>			<b>0,0</b>	<b>3</b>		
	<b>CP1.2 : PREPARER SON INTERVENTION.</b>						
	Lire et compléter si nécessaire les documents du dossier de préparation.	Sont assimilés : - le bon de travail, - la gamme, - les consignes, - les procédures de réglage, de contrôle, de mesure,...					4
	Identifier, localiser sur la documentation technique les équipements concernés par son intervention.	Les équipements concernés sont tous localisés. Le fonctionnement et le rôle des équipements sont identifiés.					1
	Lister et vérifier les autorisations d'accès et de travail.	Le périmètre d'intervention est délimité par écrit. Les autorisations sont assimilées.					
Apprécier la masse des charges à manipuler Identifier : - les points d'ancrage, de calage, - la position du centre de gravité, - l'angle d'élinguage	Les appareils de levage retenus sont adaptés. Les points d'ancrage et/ou le centre de gravité sont localisés. L'angle d'élinguage est déterminé.						
Choisir et désigner les outillages et matériels nécessaires	A partir de familles d'outillage définies dans le dossier de préparation les outils choisis et désignés sont adaptés à l'intervention.					4	
S'assurer de la disponibilité des consommables, des outillages, des pièces de rechange.	Les matériels indisponibles sont listés.					1	
Signaler les indisponibilités.	La liste des indisponibilités est transmise. En fonction des indisponibilités le signalement d'impossibilité de réaliser de son intervention est justifié.					1	

Préparation de son intervention mécanique (Coefficient : 3)	Fournir les références des éléments manquants.	Les références et la quantité permettent d'établir la commande.				1
			S/Total évaluation CP1.2	0,0		12
	<b>CP1.3 : IDENTIFIER LES RISQUES ET S'APPROPRIER LES PROCEDURES PRESCRITES.</b>					
	Identifier les phénomènes dangereux et les situations dangereuses liés: - au bien et à son environnement, - à son activité de maintenance.	Sont répertoriés les risques liés : - au bien (énergies présentes et résiduelles, chimiques,...), - à l'environnement (chimiques, thermiques, bruit, projection,...) - à l'activité (coupure, chute, écrasement....)				2,5
	S'approprier les mesures de prévention prescrites dans le dossier de préparation en regard des situations dangereuses identifiées.	La mise en œuvre des mesures de prévention définies est comprise et décrite : - équipements de protection individuelle (E.P.I.)*, - équipements individuels de sécurité (EIS)*, - équipements de protection collective (EPC)*, - consignation (énergies, accès...).				2,5
Signaler les manques, les difficultés de lecture et d'appropriation des mesures de prévention définies.	Les difficultés signalées sont justifiées et pertinentes. Elles permettront de faciliter l'analyse des mesures de prévention définies. En cas d'absence de prévention par rapport à un risque, le droit de retrait est justifié.					
		S/Total évaluation CP1.3	0,0		5	
<u>Observations générales :</u>	<u>Correcteur(s) :</u>					
		Note proposée	0,0		/20	